

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris le 26 septembre 2025

Programmation énergétique : Non au moratoire, oui à l'agrivoltaïsme

*Utile aux agriculteurs, aux territoires et aux
consommateurs*

Selon une information diffusée par Contexte, le Premier ministre s'apprêterait à publier un décret sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) imposant de fait un moratoire sur les énergies renouvelables terrestres.

Cette perspective serait délétère pour la filière agrivoltaïque dont la montée en puissance se construit collectivement, au bénéfice des agriculteurs, des collectivités et de leurs habitants, mais aussi de nos concitoyens qui réclament majoritairement une énergie abordable, renouvelable et locale. Cette vision est d'ailleurs celle portée par la majorité des parlementaires qui, il y a seulement quelques semaines, ont rejeté largement et formellement tout moratoire sur les énergies renouvelables.

« Notre filière produit une énergie décarbonée et compétitive tout en préservant la production alimentaire : sa mise à l'arrêt serait un contresens historique majeur », déclare Olivier Dager, co-président de France Agrivoltaïsme.

- ✓ Alors que les pays du monde entier développent les énergies renouvelables et singulièrement le solaire ;
- ✓ Alors que la réindustrialisation, l'attractivité de notre pays sont liées à la mise à disposition d'une énergie abondante, décarbonée et compétitive ;



- ✓ Alors que l'énergie solaire est verte, souveraine et peu chère ;
- ✓ Alors que l'agrivoltaïsme apporte un soutien agro-climatique pour les agriculteurs et en plus, des revenus complémentaires et de la valeur sur les territoires ;

Il serait incompréhensible et dramatique pour la France que, pour des considérations politiques de court terme, soit remise en cause l'action d'une filière vertueuse et indispensable dans la durée.

Le gouvernement doit prendre la mesure des conséquences des messages politiques contradictoires qui fragilisent la confiance des acteurs économiques et de l'ensemble des parties prenantes.

Une remise en cause des projets agrivoltaïques vertueux et bien intégrés localement, serait une menace non seulement pour la filière et ses salariés, mais aussi pour tous ceux, agriculteurs et territoires, qui en bénéficient.

A propos de [L'association France Agrivoltaïsme](#)

Créée en 2021, France Agrivoltaïsme est la première association dédiée à l'agrivoltaïsme en France, pour soutenir les acteurs de cette nouvelle filière. Elle a pour principale mission de contribuer à construire la filière agrivoltaïque notamment grâce au travail des 5 commissions : veiller, partager et produire des éléments destinés à faire évoluer le cadre nominatif et réglementaire. L'association fédère plus de 100 membres et 15 000 affiliés répartis en 3 collèges, pour rassembler tous les acteurs de la filière agrivoltaïque Agriculture, Énergie, Technologies agrivoltaïques.